



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 45502

## Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la rénovation du Grand Palais. Ce magnifique monument parisien est en restauration depuis déjà plusieurs années. Aussi, elle souhaiterait connaître l'état d'avancement de ces travaux et quelles sont les manifestations qui sont déjà prévues pour sa réouverture.

## Texte de la réponse

La première tranche des travaux de rénovation et de confortation du Grand Palais, commencée en 2002, est désormais terminée. Le ministre de la culture et de la communication, lors de ses vœux à la presse prononcés au Grand Palais, en janvier 2005, a annoncé qu'il souhaitait que les Français puissent de nouveau entrer dans la grande nef de ce monument rénové, lors des journées du patrimoine qui auront lieu les 17 et 18 septembre 2005. Après ces journées exceptionnelles, des manifestations culturelles et commerciales pourront de nouveau être ouvertes au public pour une durée de trois ans, comme la FIAC, des salons d'artistes ou des défilés de mode, des événements musicaux ou des performances ainsi que la Biennale des antiquaires. En parallèle, une deuxième tranche de travaux de restauration des façades va être entreprise dès le mois de juin 2005 et durera dix-huit mois. Ultérieurement, des aménagements intérieurs seront réalisés pour moderniser et améliorer le fonctionnement des espaces actuellement vacants du Grand Palais qui continuera d'abriter les Galeries nationales, le palais de la Découverte et le commissariat de police du 8e arrondissement de Paris.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45502

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2004, page 5924

**Réponse publiée le :** 7 juin 2005, page 5841